

**Décision n° EI-2025-19 portant sur l'accréditation du programme de Bachelor de droit délivré par City University Ajman (CUA) (CUA), Faculté de droit, Émirats arabes unis.**

**Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,**

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI\_2024\_CONV21 ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 12 décembre 2025.

**Décide :**

**Article 1er**

Après avoir constaté que le Bachelor de droit délivré par City University Ajman (CUA), Faculté de droit, Émirats arabes unis, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

**CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION**

En parfaite adéquation avec les stratégies de l'institution et des Émirats arabes unis, et visant un niveau académique élevé permettant à la fois une intégration professionnelle rapide et une progression vers le niveau master, la licence en droit se caractérise par son approche généraliste, son équilibre entre théorie et pratique, et sa spécialisation progressive aboutissant à la rédaction d'un mémoire de recherche. Bien qu'il convienne également aux étudiants déjà en activité, le programme, conformément aux normes internationales, bénéficierait grandement d'un engagement plus fort en faveur de l'internationalisation, identifiée comme une priorité stratégique.

**CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION**

Le Bachelor de droit a adopté une approche fondée sur les compétences et assure la cohérence entre ses objectifs d'apprentissage et ses activités d'enseignement, ce qui se reflète dans un programme d'études bien structuré et des pratiques pédagogiques pertinentes. Cependant, les faiblesses déjà constatées en matière d'internationalisation sont également évidentes dans le contenu du programme. L'organisation pédagogique, qui est cohérente avec les objectifs fixés par la faculté de droit conformément à la politique nationale des Émirats arabes unis, bénéficierait à la fois d'une plus grande internationalisation et de l'utilisation d'outils numériques pour développer l'enseignement à distance. Correctement mise en œuvre, une telle politique ne compromettrait en rien la stratégie du programme en matière de professionnalisation des étudiants et d'engagement dans l'environnement socio-économique local.

**CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION**

La licence en droit offre aux étudiants un parcours solide, depuis leur admission jusqu'à leur insertion professionnelle ou la poursuite de leurs études. Il s'agit d'un programme attrayant, qui offre aux étudiants un large éventail de services d'accompagnement tout au long de leurs études. La grande majorité des diplômés sont bien préparés à entrer sur le marché du travail immédiatement après l'obtention de leur diplôme, s'ils ne l'ont pas déjà fait pendant leurs études. Toutefois, la politique en matière de stages devrait être renforcée si l'on veut que le programme conserve un véritable avantage concurrentiel par rapport à des programmes similaires.

## CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

S'appuyant sur de nombreux indicateurs et procédures formelles, la gestion du programme est clairement orientée vers l'amélioration continue. Le Bachelor de droit dispose des ressources humaines et matérielles nécessaires à son fonctionnement et à son développement, tandis que ses processus bien établis d'évaluation et d'amélioration continue renforcent la qualité globale du programme.

### Article 2

Le Bachelor de droit délivré par City University Ajman (CUA), Faculté de droit, Émirats arabes unis est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

### Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Afin de soutenir la stratégie diplomatique et économique des Émirats arabes unis, le programme devrait renforcer son ouverture internationale en développant la formation linguistique, en développant l'enseignement à distance et en établissant de nouveaux partenariats avec des universités étrangères. De telles initiatives favoriseraient la mobilité des étudiants et attireraient des professeurs invités. L'internationalisation pourrait initialement se concentrer sur le contexte régional avant de s'étendre progressivement à d'autres zones géographiques.
- Les ressources technologiques dont dispose déjà l'établissement devraient être davantage mobilisées pour développer l'enseignement à distance, dans le respect de la réglementation nationale. L'utilisation de ces outils et de pratiques pédagogiques innovantes pourrait, par exemple, favoriser l'apprentissage des langues étrangères grâce à l'e-learning.
- La professionnalisation des étudiants de premier cycle devrait faire l'objet d'un suivi attentif, en renforçant la politique de stages et en veillant à ce que ceux-ci soient d'une durée plus longue qu'actuellement.

### Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, 12 décembre 2025

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER